



Kehl, le 16 avril 2019

Le Centre européen de la consommation : un « visage de l'Europe » au service des citoyens

Depuis plus de 25 ans, le **Centre Européen de la Consommation (CEC)** oeuvre au service des consommateurs français et allemands et promeut la coopération transfrontalière en matière de consommation, un domaine où l'Europe protège et qui concerne chacun d'entre nous. Le 15 avril, sa Directrice générale, Martine Mérigeau, s'est vue décernée par le Ministre de la Justice et des Affaires européennes du Bade-Wurtemberg, Guido Wolf, le prix « Visage d'Europe » en présence de nombreux acteurs politiques engagés dans la coopération franco-allemande.

La récompense d'un engagement européen

Seule **association franco-allemande spécialisée dans les litiges de consommation transfrontaliers**, le CEC a été créé **en 1993** avec la naissance du marché intérieur européen. Dans son allocution lors de la remise du prix « Visage d'Europe » à Martine Mérigeau, Directrice générale du CEC, **le Ministre Guido Wolf a salué le chemin parcouru** par cette association et qualifié le CEC de « **best practice** » de la **coopération franco-allemande au service de l'Europe**. La France et l'Allemagne ont choisi d'en établir le siège à Kehl, à la frontière entre les deux pays. **Huguette Zeller, membre du Conseil régional du Grand Est**, a souligné la « portée tout à fait symbolique et exemplaire » de ce choix. Depuis 26 ans, **Martine Mérigeau** dirige cette équipe avec passion et dévouement pour rendre l'Europe plus proche de ses citoyens. **Frank Scherer, Landrat de l'Ortenaukreis et Vice-Président du CEC**, a salué l'engagement d'« une vraie Européenne (...) qui a toujours servi une Europe sans frontières ».

L'équipe du CEC, constituée de 3 employés en 1993, comprend aujourd'hui

45 salariés, dont 27 juristes trilingues qui ont traité en 2018 plus de 15.000 plaintes transfrontalières et répondu à plus de 100.000 sollicitations.

[Retrouvez ici](#) toutes les activités, études, temps forts, statistiques du CEC et de l'ensemble de ses services français et allemands dans son **rapport annuel 2018**.



Un prix qui s'inscrit dans la dynamique du Traité d'Aix-la-Chapelle

Le 22 janvier dernier, le Président Macron et la Chancelière Merkel ont signé le **Traité d'Aix-la-Chapelle** pour donner un nouveau souffle à la coopération franco-allemande, moteur de l'Europe. Pour **Vincent Thiébaud, Député du Bas-Rhin et Président du CEC**, ce prix s'inscrit dans la dynamique de ce nouvel élan voulu par le Traité et **la nouvelle Assemblée parlementaire franco-allemande**. Il a salué le travail du CEC, véritable « laboratoire de l'Europe » et appelle à **une reconnaissance intergouvernementale** de cette institution. Pour **Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin**, le travail du CEC répond à la volonté de **la future Collectivité européenne d'Alsace** de coopérer avec son voisin et partenaire allemand. Selon Martine Mérigeau, le CEC **continuera à s'engager au service de la coopération franco-allemande et au service de l'Europe**, qui se doit de protéger ses citoyens.



De gauche à droite : Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Guido Wolf, Ministre de la Justice et des Affaires européennes de Bade-Wurtemberg, Frank Scherer, Landrat de l'Ortenaukreis et Vice-Président du CEC, Martine Mérieau, Directrice générale du CEC, Vincent Thiébaut, Député du Bas-Rhin et Président du CEC et Huguette Zeller, membre du Conseil régional Grand Est.

Je reste à votre disposition pour **toute interview** ou **demande d'informations supplémentaires**.

Contact presse :

Marie-Alix Dadillon

dadillon@cec-zev.eu

0049 7851 991 48 31



Remise du prix "Visage d'Europe" à la Directrice du CEC

[Regardez la vidéo](#) - rétrospective sur la cérémonie de remise du prix.

Crédits Photo : CEC